



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

30 octobre 2018

APEMS de Prélaz

Parents : Mmes Davida **Del Curto**, Audrey **Mouton**

Professionnels : Mme Justine **Beco**, M. Jonas **Piguet**

Organisations : Mme Fanny **Neuffer**, M. Frédéric **Bellenot**

Autorités politiques : Mmes Christelle **Joly**, Séverine **Evéquo**z , M. Keko **Razzano**

Excusés/absents : Mmes Nicole **Morax**, Prune **Jaillet**, Laura **Beaubrun**
M. Franco **De Guglielmo**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 11 septembre 2018
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. APEMS
5. Réunion des Présidents
6. Soirée des parents
7. Communication + flyers
8. Décisions, suites à donner
9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
10. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Fanny Neuffer ouvre la séance et l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 11 septembre 2018.

Le PV est adopté sans modifications.



3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Audrey est désormais un membre officiel de la Commission.

Séverine a présenté sa démission, tout en assurant la continuité pour la soirée des parents dans la mesure de ses disponibilités. Elle présente son remplaçant, Keko Razzano, membre du comité des Verts lausannois.

Un tour de table est fait pour présenter les membres présents.

Christelle accepte de prendre le secrétariat de la commission (PV, convocations).

4. APEMS

Frédéric nous accueille dans l'APEMS de Prélaz. Il propose aux membres de visiter le lieu en présence des enfants, si quelqu'un le souhaite. L'équipe actuelle de l'APEMS est très bien formée et permet de faire un travail qualitatif avec les enfants.

Actuellement, la défense contre les nouvelles normes d'encadrement dans le parascolaire mobilise beaucoup les équipes. Le nombre d'enfants par professionnel sera augmenté, et le nombre de professionnels formés est en baisse. Une pétition a été lancée avant l'été, qui a récolté un vif succès avec 17'000 signataires. Les négociations n'ayant pas abouti à des recommandations acceptables pour les professionnels, une soirée de mobilisation est prévue le 13 novembre (départ de la manifestation à la gare à 18h30), pour que ces nouvelles normes n'entrent pas en vigueur. Les APEMS et CVE de Malley et Prélaz seront fermés, comme la plupart des APEMS lausannois.

La commission d'établissement souhaite-t-elle s'engager sur cette question ? La réunion du Conseil d'établissements ayant lieu jeudi, ce point pourrait être porté à l'ordre du jour, pour informer que la Commission d'établissement de Prélaz souhaite soutenir la mobilisation contre ces nouvelles normes d'encadrement et invite les autres commissions à se positionner.

5. Réunion des Présidents

La réunion des Présidents a eu lieu dernièrement. Un tour de table a été fait

1. Floréal a fait une course d'école des familles
2. 3 commissions se sont groupées pour une soirée des parents sur les médias
3. Certaines commissions ont fait des visites pour les enfants avant leur entrée en 1H
4. Des commissions ont fait des sondages sur les attentes des parents
5. La sécurité autour de l'école reste un thème beaucoup abordé
6. La collaboration des commissions avec les Conseils des élèves font également l'objet de réflexion.

6. Soirée des parents

Le poste de directeur/directrice est toujours vacant : M. Daniélou arrête d'assumer l'intérim fin novembre. La direction de l'établissement ne veut pas s'engager actuellement, d'où le report de la soirée des parents.

Au niveau du contenu : le thème est « créer la rencontre », avec une table ouverte. De nombreuses personnes ont été invitées par Fanny autour de « quel regard du quartier sur mon enfant ? ». Il y a encore peu de réponses. La table ouverte se déroulerait autour des questions de l'Assemblée, par l'intermédiaire de petits groupes, qui posent leurs questions sur le chapeau.

Le lieu n'est pas encore défini.

La question se pose sur la nourriture qui avait été achetée fin 2017, et qui est bientôt périmée.

7. Communication et flyers

Le flyer pour la soirée des parents est validé, à peaufiner avec les informations des intervenants, thèmes, etc.

L'idée est de mettre le flyer au dos de la feuille d'avis au recto, et au verso le flyer d'invitation de la soirée. Ajouter le lien Youtube de la vidéo réalisée dans le cadre du Festival.



Comment communiquer ? Par quel format ? Quelle visibilité ? Quand ?

But : communiquer les différents bâtiments avec une carte, expliquer qui nous sommes,

Qui ciblons-nous ? parents, enseignants ?

Décision : réalisation d'un flyer

Keko va regarder pour faire quelque chose de plus professionnel.

8. Décisions, suites à donner

Voir ci-dessus.

9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

Suite à l'emploi du temps chargé de chacun, nous décidons de terminer l'année par un moment convivial le mardi 4 décembre. Les séances reprendront en 2019.

10. Divers et propositions individuelles

- Fichier du festival : via youtube semble le plus approprié, à vérifier pour modérer.
- Séances des 19 et 27 novembre annulées
- Décembre : validation flyers et repas à l'Etoile
- Faire liste de distribution mail ?

La séance est levée à : 21h00

Jonas Piguet

Secrétaire

PV : Christelle Joly (UN IMMENSE MERCI ☺)

Lausanne, novembre 2018

Lausanne, mars 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
--